

Guerre en Ukraine – réveil pour la lutte contre le blanchiment d'argent

Berne, 29 mars 2022 – La guerre en Ukraine montre combien de souffrances les dirigeants despotiques peuvent causer et combien leurs alliés corrompus de l'élite économique peuvent en profiter. Il est d'autant plus inquiétant que des représentants de l'État et des oligarques de Russie et de nombreux autres pays ont pu, pendant des décennies, blanchir et/ou dissimuler des avoirs d'origine douteuse avec l'aide d'acteurs suisses. L'attaque militaire russe en Ukraine est un réveil afin d'apporter des améliorations urgentes à la lutte contre le blanchiment d'argent. En outre, les autorités suisses devraient être plus proactives dans la mise en œuvre des sanctions contre la Russie.

L'attaque militaire russe en Ukraine provoque d'énormes souffrances. Elle met en évidence l'ampleur des malheurs causés par les dirigeants despotiques et les bénéfices que peuvent en tirer leurs élites économiques corrompues. Le despotisme et la corruption nuisent à la population touchée et peuvent malheureusement même conduire à des guerres, comme le démontrent les événements actuels. Toutefois, cela ne se limite pas à la Russie, mais se produit également dans d'autres parties du monde.

Néanmoins, pendant des décennies, des représentants de l'État et des oligarques de Russie et de nombreux autres pays ont blanchi des avoirs d'origine douteuse dans des démocraties occidentales comme la Suisse et/ou caché avec l'aide locale. Des lacunes dans le dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent ont facilité cela et créent désormais également des problèmes dans l'application des sanctions contre la Russie. La guerre en Ukraine devrait servir de réveil afin de remédier à cette situation. En tant que centre important pour le commerce de la finance, de l'art et des produits de luxe, la Suisse a une responsabilité particulièrement importante à cet égard.

Nos positions

- Tous les intermédiaires financiers en Suisse doivent se conformer aux obligations légales de diligence et de déclaration afin de prévenir efficacement le blanchiment d'argent. Il est inacceptable que les banques et autres intermédiaires financiers soumis à la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) ne signalent les cas suspects qu'après que ces cas soient discutés dans les médias ou apparaissent sur des listes de sanctions.
- Afin d'assurer la mise en œuvre correcte des obligations de diligence et de déclaration, une surveillance rigoureuse par les autorités compétentes est requise, soutenue par des options de sanction efficaces. Si les intermédiaires financiers ne parviennent pas à lutter contre le blanchiment d'argent, alors un simple blâme par l'autorité de surveillance des marchés financiers FINMA ne suffit pas. La FINMA devrait plutôt être dotée d'une compétence efficace en matière d'amendes, puis les utiliser judicieusement.
- Il est urgent d'élargir le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent et de l'adapter aux normes internationales en vigueur. En particulier, la création, l'activité d'organe et la domiciliation de personnes morales et de trusts, le conseil financier et le conseil en placement, l'achat et la vente de biens immobiliers ainsi que l'achat et la vente d'œuvres d'art et de biens de luxe devraient être soumis à des obligations de diligence et de communication visant à prévenir le blanchiment d'argent. C'est la seule façon d'éviter que, par exemple, que des avocats suisses, en tant que fondateurs et administrateurs de trusts et de sociétés de domicile, aident à dissimuler l'origine de fonds douteux, ou que des agents immobiliers suisses vendent des biens immobiliers à des personnes aux antécédents douteux.
- Un registre central des bénéficiaires effectifs des personnes morales (sociétés, fondations, etc.) et des trusts, géré par les autorités, devrait être créé. Ce registre, aussi bien accessible aux autorités qu'au public, devrait permettre d'accéder librement à des informations adéquates, véridiques et actualisées.

- En ce qui concerne la mise en œuvre des sanctions contre la Russie, les autorités suisses devraient être plus proactives. Elles devraient elles-mêmes rechercher activement les avoirs des personnes sanctionnées. Il ne suffit pas de miser exclusivement sur les annonces des intermédiaires financiers, ne serait-ce que parce que les fortunes ne sont souvent pas déposées sur des comptes bancaires, mais ont été investies dans des biens immobiliers, des œuvres d'art, des produits de luxe ou d'autres investissements. Pour cela, la Suisse devrait se joindre à la Taskforce transatlantique dont font partie jusqu'à présent le Canada, la Commission européenne, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis, et qui s'est fixé pour objectif de récupérer les avoirs des oligarques sanctionnés, d'identifier et de bloquer systématiquement les oligarques russes et, si nécessaire, de compléter les listes de sanctions. En outre, la Suisse devrait transmettre de manière proactive les informations trouvées aux autorités étrangères et ainsi faciliter leur travail au lieu d'attendre les demandes étrangères.
- Dans une prochaine étape, les autorités suisses devraient collaborer avec d'autres États et vérifier systématiquement l'origine (propre ou douteuse) des actifs bloqués.

###

Transparency International Suisse («Transparency Suisse») est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. Transparency Suisse prévient et combat la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité. www.transparency.ch/fr